NOTE A MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES

DU CONSEIL COMMUNAL

Nous avons l'honneur de vous informer que les demandes ci-après sont ajoutées <u>au point 26</u> de l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 11 mars 2014 :

SEANCE PUBLIQUE

26.1 Demande de Madame la Conseillère LIZIN-VANDERSPEETEN :

- Proposition de Claude EMONTS d'un grand plan de création de disponibilité d'emplois pour des articles 60 supplémentaires.

26.2 Demande de Monsieur le Conseiller DE GOTTAL :

- Motion relative à la situation de demandeurs(euses) d'asile afghans en Belgique - Décision à prendre.

26.3 Demande de Monsieur le Conseiller DEMEUSE :

- Motion contre l'exclusion des bénéficiaires d'allocations d'insertion au 1er janvier 2015 - Décision à prendre.

26.4 Demande de Monsieur le Conseiller VIDAL :

- Quid du personnel à la cafétéria pour servir au bar lors d'une rencontre du club de Basket de Huy - Que compte faire le Collège pour éviter cela à l'avenir ?

26.5 Demande de Madame la Conseillère GELENNE :

- Avenue Delchambre (promenade de l'île côté parc).

26.6 Demande de Monsieur le Conseiller SORNIN :

- Visibilité d'un mouvement de jeunesse sur le site de la Ville et dans le Huy'Mag.

26.7 Demande de Madame la Conseillère LIZIN-VANDERSPEETEN:

- Travaux rue St-Domitien et rue des Tanneurs.

26.8 Demande de Monsieur le Conseiller VIDAL :

- Jumelage : 50 ans du jumelage entre Huy et Vianden. Que compte donner le Collège comme soutien à l'action des Marcheurs du Château Vert de Huy de relier Huy à Vianden en marchant ?

26.9 Demande de Madame la Conseillère GELENNE :

- Projet BIODIBAP'3.0

26.10 Demande de Madame la Conseillère LIZIN-VANDERSPEETEN:

- Situation difficile de parkings à Saint-Remy.

26.11 Demande de Madame la Conseillère LIZIN-VANDERSPEETEN :

- Conseil consultatif des Aînés : comparaison avec Wanze.

26.12 Demande de Madame la Conseillère LIZIN-VANDERSPEETEN :

- Amaryllis : fusion et intégration du personnel - Quelles sont les différences ?

26.13 Demande de Madame la Conseillère LIZIN-VANDERSPEETEN :

- Eclairage permanent de la Place Verte.

* *

Veuillez agréer l'assurance de notre considération distinguée.

LE DIRECTEUR GENERAL,

LE BOURGMESTRE,

M. BORLEE. A. HOUSIAUX.